

Bande d'Eveil à la Vigilance Clou podotactile Laiton rainuré

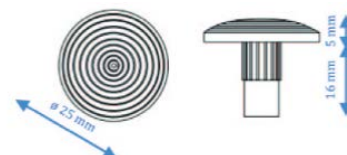
Descriptif du produit

Les bandes d'éveil à la vigilance, par leur revêtement en relief, signalent un danger imminent aux usagers non-voyants. Le dispositif associe design et sécurité d'usage.



Caractéristiques techniques

- Dimension d'un clou :
 - Diamètre : 25 mm
 - Longueur de la tige : 20 mm
- Nombre de clous :
 - 150 clous au ml
 - Soit 356 clous au m²
- Stabilité dimensionnelle : les produits sont stables dimensionnellement à l'état libre.
- Insensibles aux variations de températures
- Résistance à la corrosion
- Les striures : le caractère antidérapant du clou
- Le dessin de la tige améliore l'adhérence du clou
- Application : La fixation des clous podotactiles se réalise par scellement chimique après perçage du support au diamètre 10 mm et à la profondeur de 20 mm, à l'aide du gabarit de perçage.
- La remise en circulation peut être effectuée 1h après la pose



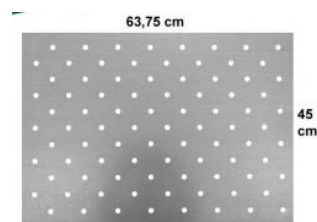
Référence : 71125

CLOU LAITON RAINURE

Produit fabriqué en France qui s'adapte à l'extérieur comme à l'intérieur d'un bâtiment.

Procédure d'installation

1. Installer des gabarits pour effectuer le percement du sol
2. Percer le sol sur 2,5 cm
3. Remplir les trous réalisés par de la colle chimique
4. Insérer les clous
5. Attendre 1 heure avant de marcher dessus



Gabarit de pose

Attention : En fonction du type de sol, le percement devra être réalisé avec une carotteuse et des mèches diamant (ex : sol en pierre ou en marbre)

Normes & réglementation

Depuis le 11 février 2005, elles sont obligatoires en haut des escaliers.

- Conforme à la norme NF P98-351
- Arrêté du 1er août 2006

« En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »